

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMICTOM des Flandres - SMICTOM des Flandres (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25590057300023

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE HAZEBROUCK

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	35
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	36
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	37
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	39
A5 - Etalement des provisions	40
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	43
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	44
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	45
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	47
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	50
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A11 - Etat des travaux en régie	53
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	55

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.6 - Etat des engagements reçus	61
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	62



- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel 66
- C1.2 - Actions de formation des élus 69
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier 70
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 71
- C3.2 - Liste des établissements publics créés 72
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 73
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 74
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 75
- C3.6 - Identification des flux croisés 77

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet
- D2 - Arrêté et signatures 78

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
255900573SMICTOM des Flandres
PrincipalS²LO
CA**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	118692
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	126,44	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	110,25	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1,36	
5	Encours de dette/population	22,83	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,0900	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,1628	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,0123	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2070	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES**
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	12 270 740,87	G	13 506 865,58
	Section d'investissement	B	2 472 792,43	H	2 516 412,81

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 045 158,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	143 437,75 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	14 886 971,05	= G+H+I+J	18 068 436,50

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	164 834,17	L	181 968,77
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	164 834,17	= K+L	181 968,77

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	12 270 740,87	= G+I+K	15 552 023,69
	Section d'investissement	= B+D+F	2 781 064,35	= H+J+L	2 698 381,58
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	15 051 805,22	= G+H+I+J+K+L	18 250 405,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	164 834,17	L	181 968,77
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		181 968,77
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		28 317,62		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	104 690,92		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	31 825,63		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 922 700,00	9 306 169,11	946 868,34	0,00	1 669 662,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 604 000,00	1 476 612,27	6 200,00	0,00	121 187,73
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	397 100,00	396 232,30	0,00	0,00	867,70
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 923 800,00	11 179 013,68	953 068,34	0,00	1 791 717,98
66	Charges financières	34 500,00	28 961,30	3 858,77	0,00	1 679,93
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	1 799,09	0,00	0,00	13 200,91
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 101 715,74	0,00			1 101 715,74
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 075 015,74	11 209 774,07	956 927,11	0,00	2 908 314,56
023	Virement à la section d'investissement (2)	548 802,68				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	104 039,69	104 039,69			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		652 842,37	104 039,69			548 802,68
TOTAL		15 727 858,11	11 313 813,76	956 927,11	0,00	3 457 117,24
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 200,00	45 064,72	2 942,27	0,00	-34 806,99
70	Produits services, domaine et ventes div	58 500,00	65 621,00	0,00	0,00	-7 121,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 567 000,00	12 245 522,16	55 133,38	0,00	266 344,46
75	Autres produits de gestion courante	1 044 000,00	1 027 478,46	52 943,90	0,00	-36 422,36
Total des recettes de gestion courante		13 682 700,00	13 383 686,34	111 019,55	0,00	187 994,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	12 159,69	0,00	0,00	-12 159,69
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 682 700,00	13 395 846,03	111 019,55	0,00	175 834,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		13 682 700,00	13 395 846,03	111 019,55	0,00	175 834,42
Pour information		(3) 2 045 158,11				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	148 835,62	16 343,00	28 317,62	104 175,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 458 047,65	2 039 690,25	104 690,92	313 666,48
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	195 152,10	154 662,65	31 825,63	8 663,82
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 802 035,37	2 210 695,90	164 834,17	426 505,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	332 642,37	262 036,53	0,00	70 605,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	60,00	0,00	40,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	332 742,37	262 096,53	0,00	70 645,84
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 134 777,74	2 472 792,43	164 834,17	497 151,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	3 134 777,74	2 472 792,43	164 834,17	497 151,14
	Pour information	(2) 143 437,75			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	199 000,00	0,00	181 968,77	17 031,23
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 199 000,00	2 000 000,00	181 968,77	17 031,23
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	412 373,12	412 373,12	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	426 373,12	412 373,12	0,00	14 000,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 625 373,12	2 412 373,12	181 968,77	31 031,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	548 802,68			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	104 039,69	104 039,69		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	652 842,37	104 039,69		548 802,68
	TOTAL	3 278 215,49	2 516 412,81	181 968,77	579 833,91

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 253 037,45		10 253 037,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 482 812,27		1 482 812,27
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	396 232,30		396 232,30
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	32 820,07	0,00	32 820,07
67	Charges exceptionnelles	1 799,09	0,00	1 799,09
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	104 039,69	104 039,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		12 166 701,18	104 039,69	12 270 740,87
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	262 036,53	0,00	262 036,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	16 343,00	0,00	16 343,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 039 690,25	0,00	2 039 690,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	154 662,65	0,00	154 662,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	60,00	0,00	60,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 472 792,43	0,00	2 472 792,43
Pour information				143 437,75
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				143 437,75

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	48 006,99		48 006,99
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	65 621,00		65 621,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	12 300 655,54		12 300 655,54
75	Autres produits de gestion courante	1 080 422,36	0,00	1 080 422,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 159,69	0,00	12 159,69
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		13 506 865,58	0,00	13 506 865,58
Pour information				2 045 158,11
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				2 045 158,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	412 373,12		412 373,12
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		104 039,69	104 039,69
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 412 373,12	104 039,69	2 516 412,81
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 922 700,00	9 306 169,11	946 868,34	0,00	1 669 662,55
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	13 000,00	11 104,31	1 058,40	0,00	837,29
60611	Eau et assainissement	3 500,00	1 520,95	0,00	0,00	1 979,05
60612	Energie - Electricité	40 000,00	12 481,32	19 683,40	0,00	7 835,28
60621	Combustibles	3 000,00	4 600,90	0,00	0,00	-1 600,90
60622	Carburants	11 100,00	11 230,47	628,11	0,00	-758,58
60623	Alimentation	400,00	615,72	134,40	0,00	-350,12
60628	Autres fournitures non stockées	11 200,00	39 059,43	194,81	0,00	-28 054,24
60631	Fournitures d'entretien	750,00	234,48	255,78	0,00	259,74
60632	Fournitures de petit équipement	10 400,00	15 231,74	645,70	0,00	-5 477,44
60636	Vêtements de travail	9 200,00	14 010,38	74,40	0,00	-4 884,78
6064	Fournitures administratives	3 850,00	3 133,03	0,00	0,00	716,97
6068	Autres matières et fournitures	120 800,00	159 792,48	0,00	0,00	-38 992,48
611	Contrats de prestations de services	11 300 000,00	8 666 736,63	920 860,00	0,00	1 712 403,37
6132	Locations immobilières	28 500,00	33 332,09	0,00	0,00	-4 832,09
6135	Locations mobilières	6 700,00	6 766,92	237,00	0,00	-303,92
614	Charges locatives et de copropriété	11 500,00	11 967,71	0,00	0,00	-467,71
61521	Entretien terrains	7 000,00	15 550,28	0,00	0,00	-8 550,28
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 500,00	12 143,45	403,20	0,00	-6 046,65
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	4 100,98	900,41	0,00	-4 001,39
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	6 462,40	0,00	0,00	2 537,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 174,40	0,00	0,00	-174,40
6156	Maintenance	23 500,00	24 460,84	859,69	0,00	-1 820,53
6161	Multirisques	82 300,00	91 204,91	0,00	0,00	-8 904,91
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	675,37	0,00	0,00	-75,37
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	12 558,00	0,00	0,00	-2 558,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 500,00	665,00	0,00	0,00	835,00
6188	Autres frais divers	115 700,00	57 270,05	26,64	0,00	58 403,31
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	470,19	0,00	0,00	29,81
6226	Honoraires	8 300,00	3 480,00	0,00	0,00	4 820,00
6228	Divers	7 300,00	3 980,16	0,00	0,00	3 319,84
6231	Annonces et insertions	6 400,00	4 582,98	0,00	0,00	1 817,02
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	18 747,73	0,00	0,00	-10 747,73
6236	Catalogues et imprimés	6 400,00	3 454,92	0,00	0,00	2 945,08
6238	Divers	900,00	973,12	0,00	0,00	-73,12
6241	Transports de biens	0,00	1 485,00	0,00	0,00	-1 485,00
6247	Transports collectifs	0,00	78,40	0,00	0,00	-78,40
6256	Missions	2 100,00	1 286,33	0,00	0,00	813,67
6257	Réceptions	2 000,00	1 409,85	0,00	0,00	590,15
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	15 750,61	100,00	0,00	-12 350,61
6262	Frais de télécommunications	11 500,00	9 971,46	806,40	0,00	722,14
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 200,00	3 231,00	0,00	0,00	-31,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 100,00	1 039,16	0,00	0,00	1 060,84
6288	Autres services extérieurs	200,00	79,20	0,00	0,00	120,80
63512	Taxes foncières	12 300,00	12 570,00	0,00	0,00	-270,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	494,76	0,00	0,00	-494,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 604 000,00	1 476 612,27	6 200,00	0,00	121 187,73
6218	Autre personnel extérieur	6 500,00	5 544,00	6 200,00	0,00	-5 244,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 500,00	760,00	0,00	0,00	740,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	14 861,83	0,00	0,00	138,17
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	680 000,00	682 731,88	0,00	0,00	-2 731,88
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	35 000,00	31 935,79	0,00	0,00	3 064,21
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	2 900,00	0,00	0,00	-2 900,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	3 000,00	9 601,44	0,00	0,00	-6 601,44
64118	Autres indemnités titulaires	225 000,00	218 321,80	0,00	0,00	6 678,20
64131	Rémunérations non tit.	60 000,00	69 165,90	0,00	0,00	-9 165,90
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
64138	Autres indemnités non tit.	10 000,00	8 558,35	0,00	0,00	1 441,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 000,00	129 442,00	0,00	0,00	-4 442,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	230 000,00	227 660,00	0,00	0,00	2 340,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	3 034,00	0,00	0,00	1 966,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	130 000,00	62 447,27	0,00	0,00	67 552,73
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20 000,00	8 964,00	0,00	0,00	11 036,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Crédits réalisés au 31/12	Crédits annulés
64731	Allocations chômage versées directement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	384,01	0,00	0,00	2 615,99
6488	Autres charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	397 100,00	396 232,30	0,00	0,00	867,70
6531	Indemnités	55 000,00	55 526,33	0,00	0,00	-526,33
6532	Frais de mission	1 500,00	1 788,84	0,00	0,00	-288,84
6533	Cotisations de retraite	4 100,00	2 485,00	0,00	0,00	1 615,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	333 000,00	332 931,07	0,00	0,00	68,93
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1,06	0,00	0,00	-1,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		13 923 800,00	11 179 013,68	953 068,34	0,00	1 791 717,98
66	Charges financières (b)	34 500,00	28 961,30	3 858,77	0,00	1 679,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	31 905,48	0,00	0,00	3 094,52
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-500,00	-2 944,18	3 858,77	0,00	-1 414,59
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	1 799,09	0,00	0,00	13 200,91
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	1 799,09	0,00	0,00	8 200,91
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 101 715,74	0,00	0,00	0,00	1 101 715,74
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 101 715,74	0,00	0,00	0,00	1 101 715,74
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		15 075 015,74	11 209 774,07	956 927,11	0,00	2 908 314,56
023	Virement à la section d'investissement	548 802,68	0,00			548 802,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	104 039,69	104 039,69			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	104 039,69	104 039,69			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		652 842,37	104 039,69			548 802,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		652 842,37	104 039,69			548 802,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 727 858,11	11 313 813,76	956 927,11	0,00	3 457 117,24
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	3 858,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-2 944,18
= Différence ICNE N – ICNE N-1	914,59

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 200,00	45 064,72	2 942,27	0,00	-34 806,99
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	37 839,72	2 942,27	0,00	-30 781,99
6459	Rembours charges SS et prévoyance	3 200,00	7 225,00	0,00	0,00	-4 025,00
70	Produits services, domaine et ventes div	58 500,00	65 621,00	0,00	0,00	-7 121,00
7078	Autres marchandises	58 500,00	65 621,00	0,00	0,00	-7 121,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 567 000,00	12 245 522,16	55 133,38	0,00	266 344,46
74718	Autres participations Etat	0,00	4 583,02	0,00	0,00	-4 583,02
74758	Participat° Autres groupements	10 800 000,00	10 800 000,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	1 767 000,00	1 440 939,14	55 133,38	0,00	270 927,48
75	Autres produits de gestion courante	1 044 000,00	1 027 478,46	52 943,90	0,00	-36 422,36
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 044 000,00	1 027 478,46	52 943,90	0,00	-36 422,36
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		13 682 700,00	13 383 686,34	111 019,55	0,00	187 994,11
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	12 159,69	0,00	0,00	-12 159,69
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	12 159,69	0,00	0,00	-12 159,69
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		13 682 700,00	13 395 846,03	111 019,55	0,00	175 834,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		13 682 700,00	13 395 846,03	111 019,55	0,00	175 834,42
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 045 158,11				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	148 835,62	16 343,00	28 317,62	104 175,00
2031	Frais d'études	135 365,62	5 878,00	28 317,62	101 170,00
2051	Concessions, droits similaires	13 470,00	10 465,00	0,00	3 005,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 458 047,65	2 039 690,25	104 690,92	313 666,48
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 402 346,65	1 951 139,85	101 123,10	350 083,70
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	0,00	35 481,60	0,00	-35 481,60
2182	Matériel de transport	14 593,00	14 238,00	0,00	355,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 700,00	5 644,80	3 567,82	-1 512,62
2188	Autres immobilisations corporelles	33 408,00	33 186,00	0,00	222,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	195 152,10	154 662,65	31 825,63	8 663,82
2313	Constructions	82 900,00	65 293,25	31 825,63	-14 218,88
2315	Installat°, matériel et outillage techni	39 118,10	28 221,00	0,00	10 897,10
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	71 940,00	61 148,40	0,00	10 791,60
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 194,00	0,00	0,00	1 194,00
Total des dépenses d'équipement		2 802 035,37	2 210 695,90	164 834,17	426 505,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	332 642,37	262 036,53	0,00	70 605,84
1641	Emprunts en euros	332 642,37	262 036,53	0,00	70 605,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	60,00	0,00	40,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100,00	60,00	0,00	40,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		332 742,37	262 096,53	0,00	70 645,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 134 777,74	2 472 792,43	164 834,17	497 151,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 134 777,74	2 472 792,43	164 834,17	497 151,14
Pour information		143 437,75			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	199 000,00	0,00	181 968,77	17 031,23
1318	Autres subventions d'équipement transf.	199 000,00	0,00	181 968,77	17 031,23
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 199 000,00	2 000 000,00	181 968,77	17 031,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	426 373,12	412 373,12	0,00	14 000,00
10222	FCTVA	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	412 373,12	412 373,12	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		426 373,12	412 373,12	0,00	14 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 625 373,12	2 412 373,12	181 968,77	31 031,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement	548 802,68			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	104 039,69	104 039,69		0,00
28031	Frais d'études	490,00	490,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	8 938,10	8 938,10		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	56 756,90	56 756,90		0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	10 238,00	10 238,00		0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	139,00	139,00		0,00
28182	Matériel de transport	7 176,00	7 176,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 426,97	5 426,97		0,00
28184	Mobilier	1 337,60	1 337,60		0,00
28188	Autres immo. corporelles	13 537,12	13 537,12		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		652 842,37	104 039,69		548 802,68
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		652 842,37	104 039,69		548 802,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 278 215,49	2 516 412,81	181 968,77	579 833,91
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	70 541	0	0	0	0	0	0	0	0	2 402 252	0	2 472 792
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	2 210 696	0	2 210 696
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	70 541											70 541
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											143 438
Total dépenses	70 541	0	2 545 690	0	2 616 230							
Total recettes	104 040	0	2 412 373	0	2 516 413							
Solde d'investissement	33 499	0	-133 316	0	-99 817							
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 834	0	164 834
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 969	0	181 969
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 135	0	17 135

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	109 930	0	12 160 811	0	12 270 741							
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 552 024	0	15 552 024
Solde de fonctionnement	-109 930	0	3 391 213	0	3 281 283							
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		70 541	0	2 710 524	0	2 781 064							
Dépenses réelles		70 541	0	0	0	0	0	0	0	0	2 567 086	0	2 637 627
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	70 541	0	0	0	0	0	0	0	0	191 496	0	262 037
1641	Emprunts en euros	70 541	0	0	0	0	0	0	0	0	191 496	0	262 037
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 661	0	44 661
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 196	0	34 196
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 465	0	10 465
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 144 381	0	2 144 381
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 052 263	0	2 052 263
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 482	0	35 482
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 238	0	14 238
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 213	0	9 213
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 186	0	33 186
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	186 488	0	186 488
2313	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 119	0	97 119
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 221	0	28 221
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 148	0	61 148
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60	0	60
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60	0	60
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le			
											services urbains, environnem	9 économique	TOTAL D11_2023-DE	
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 438	0	143 438

RECETTES														
Total recettes d'investissement		104 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 594 342	0	2 698 382
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 594 342	0	2 594 342
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	412 373	0	412 373
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	412 373	0	412 373
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 969	0	181 969
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 969	0	181 969
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000	0	2 000 000
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000	0	2 000 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		104 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 040
040	Opérat° ordre transfert entre sections	104 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 040
28031	Frais d'études	490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	490
28051	Concessions et droits similaires	8 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 938
28158	Autres installat°, matériel et outillage	56 757	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 757
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	10 238	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 238
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	139	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139
28182	Matériel de transport	7 176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 176
28183	Matériel de bureau et informatique	5 427	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 427
28184	Mobilier	1 338	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 338
28188	Autres immo. corporelles	13 537	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 537
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le	9	
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		109 930	0	0	0	0	0	0	0	0	12 160 811	0	12 270 741
Dépenses réelles		5 891	0	0	0	0	0	0	0	0	12 160 811	0	12 166 701
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 253 037	0	10 253 037
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 163	0	12 163
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 521	0	1 521
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 165	0	32 165
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 601	0	4 601
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 859	0	11 859
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750	0	750
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 254	0	39 254
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	490	0	490
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 877	0	15 877
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 085	0	14 085
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 133	0	3 133
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 792	0	159 792
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 587 597	0	9 587 597
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 332	0	33 332
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 004	0	7 004
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 968	0	11 968
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 550	0	15 550
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 547	0	12 547
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 001	0	5 001
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 462	0	6 462
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 174	0	5 174
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 321	0	25 321
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 205	0	91 205
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	675	0	675
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 558	0	12 558
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	665	0	665
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 297	0	57 297
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	470	0	470

SMICTOM des Flandres - Principal - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le		9 services urbains, environnement	TOTAL économique
											ID : 059-255900573-20230313-D11_2023-DE			
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 480	0	3 480
6228	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 980	0	3 980
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 583	0	4 583
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 748	0	18 748
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 455	0	3 455
6238	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	973	0	973
6241	Transports de biens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 485	0	1 485
6247	Transports collectifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78	0	78
6256	Missions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 286	0	1 286
6257	Réceptions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 410	0	1 410
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 851	0	15 851
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 778	0	10 778
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	1 000
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 231	0	3 231
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 039	0	1 039
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79	0	79
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 570	0	12 570
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	495	0	495
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 482 812	0	1 482 812
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 744	0	11 744
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	760	0	760
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 862	0	14 862
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	682 732	0	682 732
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 936	0	31 936
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat ^o	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 900	0	2 900
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 601	0	9 601
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	218 322	0	218 322
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 166	0	69 166
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat ^o	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300	0	300
64138	Autres indemnités non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 558	0	8 558
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129 442	0	129 442
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	227 660	0	227 660
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 034	0	3 034
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 447	0	62 447
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 964	0	8 964
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	384	0	384
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	396 232	0	396 232
6531	Indemnités	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 526	0	55 526

SMICTOM des Flandres - Principal - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023



Publié le 05/05/2023
ID : 059-255900573-20230313-D11_2023-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
6532	Frais de mission	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 789	0	1 789
6533	Cotisations de retraite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 485	0	2 485
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	332 931	0	332 931
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500	0	3 500
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	5 891	0	0	0	0	0	0	0	0	26 929	0	32 820
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 602	0	0	0	0	0	0	0	0	27 304	0	31 905
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 289	0	0	0	0	0	0	0	0	-374	0	915
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 799	0	1 799
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 799	0	1 799
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		104 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 040
042	Opérat° ordre transfert entre sections	104 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 040
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	104 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 040
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0	15 552 024	0	15 552 024								
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 506 866	0	13 506 866
013	Atténuations de charges	0	48 007	0	48 007								
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 782	0	40 782
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 225	0	7 225
70	Produits des services, du domaine, vente	0	65 621	0	65 621								
7078	Autres marchandises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 621	0	65 621
73	Impôts et taxes	0	0	0									
74	Dotations et participations	0	12 300 656	0	12 300 656								
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 583	0	4 583

SMICTOM des Flandres - Principal - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023



Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	Publié le		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	9	services urbains, environnement	économique
74758	Participat° Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 800 000	0	10 800 000
7488	Autres attributions et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 496 073	0	1 496 073
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 080 422	0	1 080 422
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 080 422	0	1 080 422
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 160	0	12 160
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 160	0	12 160
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 045 158	0	2 045 158

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 470 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 470 000,00									
1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/08/2007	270 000,00	C	EURIBOR	4,230	4,230	EUR	T	P	N	A-1
2	CAISSE DEPARGNE	16/06/2008		30/12/2010	550 000,00	F	EURIBOR	3,310	3,310	EUR	T	P	N	A-1
3	CAISSE DEPARGNE	02/06/2014		25/07/2016	650 000,00	F	EURIBOR	1,500	1,500	EUR	A	P	N	A-1
4	CAISSE DEPARGNE	21/09/2015		25/03/2017	2 000 000,00	F	EURIBOR	1,070	1,070	EUR	T	P	N	A-1
5	CAISSE DEPARGNE	05/10/2020		25/10/2022	2 000 000,00	F	EURIBOR	0,370	0,370	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 470 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 860 519,54					262 036,53	31 905,48	0,00	3 858,77
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 860 519,54					262 036,53	31 905,48	0,00	3 858,77
1	N	0,00	A-1	0,00	0,00	C	EURIBOR	4,230	12 010,68	192,97	0,00	0,00
2	N	0,00	A-1	122 186,49	2,99	F	EURIBOR	3,310	41 756,00	4 911,76	0,00	0,00
3	N	0,00	A-1	364 668,09	7,99	F	EURIBOR	1,500	42 604,74	6 109,09	0,00	2 355,15
4	N	0,00	A-1	1 444 205,55	14,23	F	EURIBOR	1,070	95 124,52	16 090,00	0,00	214,63
5	N	0,00	A-1	1 929 459,41	6,82	F	EURIBOR	0,370	70 540,59	4 601,66	0,00	1 288,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		3 860 519,54					262 036,53	31 905,48	0,00	3 858,77

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 860 519,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €			2021-11-21
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencet et aménagt de bâtiment, install. électrique	15	21/11/2021
L	Appareil de levage et ascenseur	20	21/11/2021
L	Autre agencement et aménagemtn de terrain	15	21/11/2021
L	Bacs de collecte conteneurisation REOMI	7	21/11/2021
L	Bâtiment léger, abris	10	21/11/2021
L	Biens de faible valeur inférieure à 1000 €	1	21/11/2021
L	Camion et véhicule industriel	5	21/11/2021
L	Coffre-fort	20	21/11/2021
L	Equipement de cuisines	10	21/11/2021
L	Equipement garages et ateliers	10	21/11/2021
L	Equipement sportif	10	21/11/2021
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	21/11/2021
L	Frais de recherche et de développement	5	21/11/2021
L	Installation de voirie	20	21/11/2021
L	Installation et appareil de chauffage	10	21/11/2021
L	Logiciel	2	21/11/2021
L	Matériel classique	6	21/11/2021
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	21/11/2021
L	Matériel informatique	3	21/11/2021
L	Mobilier	10	21/11/2021
L	Plantation	15	21/11/2021
L	Voiture	5	21/11/2021

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		332 642,37	262 036,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		332 642,37	262 036,53
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	332 642,37	262 036,53
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	262 036,53	164 834,17	143 437,75	570 308,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		666 842,37	III 104 039,69
Ressources propres externes de l'année (a)		14 000,00	0,00
10222	FCTVA	14 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		652 842,37	104 039,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	490,00	490,00
28051	Concessions et droits similaires	8 938,10	8 938,10
28158	Autres installat°, matériel et outillage	56 756,90	56 756,90
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	10 238,00	10 238,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	139,00	139,00
28182	Matériel de transport	7 176,00	7 176,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 426,97	5 426,97
28184	Mobilier	1 337,60	1 337,60
28188	Autres immo. corporelles	13 537,12	13 537,12
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	548 802,68	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	104 039,69	181 968,77	0,00	412 373,12	698 381,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 570 308,45
Ressources propres disponibles	IV 698 381,58
Solde	V = IV – II (3) 128 073,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/01/2022	REFRIGERATEUR SOLIDAIRE PLPDMA	1 500,00	0,00	6
25/01/2022	8 COLONNES A VERRE	11 808,00	0,00	6
26/01/2022	GRAPPIN SITE DE STRAZEELE	29 040,00	0,00	20
01/03/2022	2022 BACS JAUNE 140L COLLECTE	119 938,32	0,00	7
01/03/2022	2022 BACS JAUNE 240L COLLECTE	95 509,44	0,00	7
01/03/2022	2022 BACS JAUNE 360L COLLECTE	21 181,78	0,00	7
01/03/2022	2022 BACS JAUNE 770L COLLECTE	63 884,16	0,00	7
01/03/2022	2022 BACS NOIR 140L COLLECTE	118 380,00	0,00	7
01/03/2022	2022 BACS NOIR 240L COLLECTE	46 575,36	0,00	7
01/03/2022	2022 BACS NOIR 360L COLLECTE	19 044,83	0,00	7
01/03/2022	2022 BACS NOIR 770L COLLECTE	92 525,76	0,00	7
01/03/2022	2022 BACS NOIR 80L COLLECTE	71 876,16	0,00	7
04/03/2022	VEH CITROEN BERLINGO GE-084-JM	14 238,00	0,00	5
11/03/2022	4 LICENCES MICROSOFT SERVICE ADMINISTRATIF	1 196,00	0,00	2
11/03/2022	4 ORDINATEURS FIXES SERVICE ADMINISTRATIF	3 163,20	0,00	2
11/03/2022	8 COLONNES VERRE	11 808,00	0,00	6
11/03/2022	DEPOT DE GARANTIE BADGES ELECTR. BUREAUX	0,00	0,00	0
11/03/2022	LICENCE MICROSOFT PORTABLE DGS	299,00	0,00	2
11/03/2022	ORDINATEUR PORTABLE DGS	1 234,80	0,00	2
30/03/2022	GRAPPIN SITE DE STRAZEELE	2 430,00	0,00	20
07/04/2022	5 CENDRIERS PAV 25L	8 070,00	0,00	6
20/04/2022	LOGICIEL DE PESEE SITE DE STRAZEELE ET HAZEBROUCK	8 970,00	0,00	2
04/05/2022	2022 BACS JAUNE 140L COLLECTE	118 035,68	0,00	7
04/05/2022	2022 BACS JAUNE 240L COLLECTE	71 632,08	0,00	7
04/05/2022	2022 BACS JAUNE 360L COLLECTE	16 542,79	0,00	7
04/05/2022	2022 BACS JAUNE 770L COLLECTE	58 693,57	0,00	7
04/05/2022	2022 BACS NOIR 140L COLLECTE	43 563,84	0,00	7
04/05/2022	2022 BACS NOIR 240L COLLECTE	59 532,86	0,00	7
04/05/2022	2022 BACS NOIR 360L COLLECTE	16 426,69	0,00	7
04/05/2022	2022 BACS NOIR 770L COLLECTE	15 420,97	0,00	7
04/05/2022	2022 BACS NOIR 80L COLLECTE	55 587,84	0,00	7
18/05/2022	IMPRIMANTE MULTIFONCTIONS LASER SITE DE STRAZEELE	316,80	0,00	1
03/06/2022	2022 BACS JAUNE 140L COLLECTE	96 336,00	0,00	7
03/06/2022	2022 BACS JAUNE 240L COLLECTE	50 571,02	0,00	7
03/06/2022	2022 BACS NOIR 140L COLLECTE	141 819,24	0,00	7
03/06/2022	2022 BACS NOIR 240L COLLECTE	35 409,22	0,00	7
03/06/2022	2022 BACS NOIR 360L COLLECTE	929,02	0,00	7
03/06/2022	2022 BACS NOIR 770L COLLECTE	41 251,07	0,00	7
08/07/2022	2022 BACS JAUNE 140L COLLECTE	44 603,57	0,00	7
08/07/2022	2022 BACS JAUNE 240L COLLECTE	90 733,97	0,00	7
08/07/2022	2022 BACS JAUNE 360L COLLECTE	15 842,57	0,00	7
08/07/2022	2022 BACS NOIR 140L COLLECTE	25 522,73	0,00	7
08/07/2022	2022 BACS NOIR 240L COLLECTE	52 337,57	0,00	7
08/07/2022	2022 BACS NOIR 360L COLLECTE	15 286,54	0,00	7
08/07/2022	DEPOT DE GARANTIE BADGES ELECTR. BUREAUX	0,00	0,00	0
10/08/2022	2022 BACS JAUNE 140L COLLECTE	20 134,22	0,00	7
10/08/2022	2022 BACS NOIR 140L COLLECTE	16 194,39	0,00	7
10/08/2022	2022 BACS NOIR 240L COLLECTE	776,26	0,00	7
24/08/2022	CONTENEUR SECURISE STOCKAGE DDS EBBLINGHEM	35 481,60	0,00	15
01/09/2022	2022 BACS JAUNE 140L COLLECTE	42 628,68	0,00	7
01/09/2022	2022 BACS JAUNE 240L COLLECTE	42 397,62	0,00	7
01/09/2022	2022 BACS JAUNE 360L COLLECTE	2 669,60	0,00	7
01/09/2022	2022 BACS NOIR 140L COLLECTE	53 271,00	0,00	7
01/09/2022	2022 BACS NOIR 240L COLLECTE	17 555,33	0,00	7
01/09/2022	2022 BACS NOIR 360L COLLECTE	1 351,30	0,00	7
01/09/2022	2022 BACS NOIR 80L COLLECTE	6 000,96	0,00	7
28/09/2022	2022 BACS JAUNE 140L COLLECTE	240,84	0,00	7
28/09/2022	2022 BACS NOIR 140L COLLECTE	236,76	0,00	7
28/09/2022	2022 BACS NOIR 80L COLLECTE	1 218,24	0,00	7
07/10/2022	VIDEOPROJECTEUR SALLE DE REUNION	930,00	0,00	2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
11/10/2022	DEPOT DE GARANTIE BADGES ELECTR. BUREAUX	30,00	0,00	0
24/10/2022	ETUDE EXPERTISE FAUNE FLORE PROJET DECHETERIE HAZE	1 962,50	0,00	0
15/11/2022	DEPOT DE GARANTIE BADGES ELECTR. BUREAUX	30,00	0,00	0
15/11/2022	ETUDE EXPERTISE FAUNE FLORE PROJET DECHETERIE HAZE	1 962,50	0,00	0
09/12/2022	ETUDE FAISABILITE DECHETERIE HAZEBROUCK	1 953,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 056 093,25	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
	1 ORDINATEUR FIXE	538,80	3	538,80	0,00	0,00	0,00
	2 ORDINATEURS FIXES	1 717,70	3	1 717,70	0,00	0,00	0,00
	4 LICENCES OFFICE OPEN 2013	1 353,94	2	1 353,94	0,00	0,00	0,00
	IMPRIMANTE LASER COULEUR OKI - ADT	793,25	3	793,25	0,00	0,00	0,00
	PANNEAUX SIGNALETIQUES	1 680,05	20	1 680,05	0,00	0,00	0,00
	SITE INTERNET ET APPLI	21 528,00	2	21 528,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		27 611,74					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A12**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	293 942,01
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	293 942,01
Recettes réelles de fonctionnement	II	13 506 865,58
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,18

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6****B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	
	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	6,80	0,00	6,80
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL (Av. Janv. 2017)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		27,00	0,00	27,00	26,00	0,00	26,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		35,00	0,00	35,00	32,80	0,00	32,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le



ID : 059-255900573-20230313-D11_2023-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				32 000,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	32 000,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				75 000,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	37 500,00	3-b	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	37 500,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				107 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Mixte Flandre Morinie	08/04/1999	Participation/hab	332 931,07
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE
C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 278 215,49	2 616 230,18	164 834,17	497 151,14
RECETTES	3 278 215,49	2 516 412,81	181 968,77	579 833,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 727 858,11	12 270 740,87	0,00	3 457 117,24
RECETTES	15 727 858,11	15 552 023,69	0,00	175 834,42

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 278 215,49	2 616 230,18	164 834,17	497 151,14
RECETTES	3 278 215,49	2 516 412,81	181 968,77	579 833,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 727 858,11	12 270 740,87	0,00	3 457 117,24
RECETTES	15 727 858,11	15 552 023,69	0,00	175 834,42
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	19 006 073,60	14 886 971,05	164 834,17	3 954 268,38
TOTAL GENERAL DES RECETTES	19 006 073,60	18 068 436,50	181 968,77	755 668,33

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des
principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la
neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 278 215,49	2 616 230,18	164 834,17	497 151,14
RECETTES	3 278 215,49	2 516 412,81	181 968,77	579 833,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 727 858,11	12 270 740,87	0,00	3 457 117,24
RECETTES	15 727 858,11	15 552 023,69	0,00	175 834,42
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	19 006 073,60	14 886 971,05	164 834,17	3 954 268,38
TOTAL GENERAL DES RECETTES	19 006 073,60	18 068 436,50	181 968,77	755 668,33

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 72
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 48
VOTES - Pour : 48
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 03/03/2023

Présenté par Le Président ,
A Hazebrouck, le 13/03/2023
Le Président ,
Délibéré par Le Comité Syndical en session Ordinaire
Le Président, s'étant retiré lors du vote.
A Hazebrouck, le 13/03/2023

Le Président du SMICTOM
des Flandres,

Philippe BROUTEELE



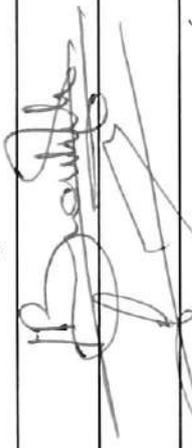
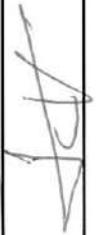
Les membres du Comité Syndical,

*Ci annexée
liste des emplacements*

Certifié exécutoire par Le Président,, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
___/___/___, et de la publication le ___/___/___

A Hazebrouck, le ___/___/___

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****COMITE SYNDICAL DU SMICTOM DES FLANDRES DU 13 MARS 2023****Communauté de Communes de Flandres Lys**

Noms Prénoms	Délégués titulaires	EMARGEMENTS
BOONAERT Jean-Philippe, Délégué titulaire		/
BROUTELE Philippe, Délégué titulaire		
DELVALLE Jean, Délégué titulaire		
DELABRE Aimé, Délégué titulaire		Représenté par M. Vanecloo.
DURUT Jocelyne, Déléguée titulaire		/
DUYCK Joël, Délégué titulaire		
HENNEON François-Xavier, Délégué titulaire		
PRUVOST Philippe, Délégué titulaire		

SMICTOM des Flandres
Comité Syndical
du 13 Mars 2023

Communauté de Communes de Flandres Lys

Délégués suppléants	
Noms Prénoms	EMARGEMENTS
BODART Michel , Délégué suppléant	
CARDON Olivier , Délégué suppléant	
DELFLY Jean-Louis , Délégué suppléant	
FAIDUTTI Jean-Marc , Délégué suppléant	
GOEDGEBUER Catherine , Déléguée suppléante	
PARENT Michaël , Délégué suppléant	
THOREZ Jean-Claude , Délégué suppléant	
VANECLOO Serge , Délégué suppléant	

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Délégués titulaires		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
ABADIE Luc, Délégué titulaire		/
ASSEMAN Céline, Déléguée titulaire		/
BAILLEUL Jean-Pierre, Délégué titulaire		/
BARREZELE Laurence, Déléguée titulaire		/
BELLEVAL Valentin, Délégué titulaire		Pouvo à M. Grimber
BERTIN Philippe, Délégué titulaire		/
BETOURNE Cédric, Délégué titulaire		Pouvo à M. Jude
BEVE Francis, Délégué titulaire		/
BEVE Nicolas, Délégué titulaire		/
BILLIET Didier, Délégué titulaire		/

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Délégués titulaires		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
BOULET Elizabeth, Déléguée titulaire		
BOULIER Eddie, Délégué titulaire		—
BOUREL Michel, Délégué titulaire		—
CARLIER Marie-Françoise, Déléguée titulaire		
COINTE Michel, Délégué titulaire		
CRINQUETTE Philippe, Délégué titulaire		Représenté par Mme Degraeve
DARQUES Jérôme, Délégué titulaire		Pourvu à Mme Deboudt
DAUTRICOURT Jean-François, Délégué titulaire		
DEBOUDT Nathalie, Déléguée titulaire		
DE FARIA Anita, Déléguée titulaire		

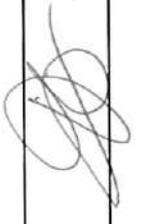
SMICTOM des Flandres
Comité Syndical
du 13 Mars 2023

Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Délégués titulaires		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
DEHESTRU Fabrice, Délégué titulaire		
DELAIRE Carole, Déléguée titulaire		
DELANGUE Bernadette, Déléguée titulaire		
DELEURENCE Thierry, Délégué titulaire		
DELFOLIE Yves, Délégué titulaire		Représenté par M. Citerne
DELVA Hervé, Délégué titulaire		
DENEUCHE Marc, Délégué titulaire		
DEVEY Sylvain, Délégué titulaire		
DEVILLEZ Arnaud, Délégué titulaire		
DEVOS Joel, Délégué titulaire		

SMICTOM des Flandres
Comité Syndical
du 13 Mars 2023

Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Délégués titulaires		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
DEWYNTER Jean-Jacques, Délégué titulaire		—
DORMION Elise, Déléguée titulaire		Pouvoir à M. Baillet.
DOYER Daniel, Délégué titulaire		—
DUHAMEL Gael, Délégué titulaire		Pouvoir à M. Dubois
DUHAYON Bruno, Délégué titulaire		
DUHOO Michel, Délégué titulaire		
EVERAERE Luc, Délégué titulaire		
GAUTIER Antony, Délégué titulaire		Pouvoir à M. Desmet
GRESSIER Elisabeth, Déléguée titulaire		Pouvoir à M. Jones
GRIMBER Philippe, Délégué titulaire		

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Délégués titulaires		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
JUDE Frédéric, Délégué titulaire		
LEFEBVRE Franck, Délégué titulaire		Poursuivi à Mme Delongle
LEGRAND Michèle, Délégué titulaire		
LEMAIRE Roger, Délégué titulaire		
LEMIERE Emmanuel, Délégué titulaire		-
LEROY Guy, Délégué titulaire		-
LOUVET Bruno, Délégué titulaire		-
MAERTEN Gérard, Délégué titulaire		-
MAMETZ Danielle, Déléguée titulaire		-
MASQUELIER Philippe, Délégué titulaire		

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical****du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Délégués titulaires		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
OLIVIER Serge, Délégué titulaire		
PLAETVOET Jean Michel, Délégué titulaire		Représenté par Mme Stopin
POPELIER Bernadette, Déléguée titulaire		Représenté par Mr Pellissier
RUCKEBUSH Jean-Benoit, Délégué titulaire		
SCHRICKE Jean-Luc, Délégué titulaire		
SEINGIER Patrice, Délégué titulaire		
SMAL Eric, Délégué titulaire		
STORET César, Délégué titulaire		Représenté par M. Jehemnick.
TIBERGHIE Didier, Délégué titulaire		
UNVOAS Marie, Déléguée titulaire		Powoi à M. Nasquandij

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

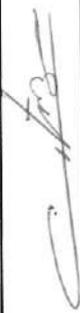
Délégués titulaires	
Noms Prénoms	EMARGEMENTS
VANDAMME Régis, Délégué titulaire	
VANDECAVEYE Pierre Laurent, Déléguée titulaire	
VANDENBERGHE Marjorie, Déléguée titulaire	
WEXSTEEN Emmanuel, Délégué titulaire	

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Délégués suppléants		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
ANDRE Sophie , Déléguée suppléante		
BARLOY Alexandre , Délégué suppléant		
BEAUDROME Aurélien , Délégué suppléant		
BERON Michel , Délégué suppléant		
BLONDEL Sabrina , Déléguée suppléante		
BOTTIN Claire , Déléguée suppléante		
BOUVIGNIES Pierre , Délégué suppléant		
BUISSON-QUESTROY Sandrine , Délégué suppléante		
CAPPAERT Jean Luc , Délégué suppléant		
CEROUTER Frédéric , Délégué suppléant		

SMICTOM des Flandres
Comité Syndical
du 13 Mars 2023

Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Délégués suppléants		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
CITERNE Denis, Délégué suppléant		
COQUETTE Rebecca, Déléguée suppléante		
COSENTINO Nathalie, Déléguée suppléante		
COUTURE Valérie, Déléguée suppléante		
CREPIN Maxime, Délégué suppléant		
DEBAECKER Bernard, Délégué suppléant		
DEBERT Angélique, Déléguée suppléante		
DEBLONDE Christophe, Délégué suppléant		
DEBLONDE Gérard, Délégué suppléant		
DEBREU Christophe, Délégué suppléant		

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Délégués suppléants		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
DE CIECHI Paul, Délégué suppléant		
DECOSTER Christine, Déléguée suppléante		
DECUYPER Anne, Déléguée suppléante		
DEFEVER Eddie, Délégué suppléant		
DEGRAVE Géraldine, Déléguée suppléante		
DEHEUNINCK Julien, Délégué suppléant		
DELASSUS Béatrice, Déléguée suppléante		
DENIS Laurent, Délégué suppléant		
DENTENER Bernard, Délégué suppléant		
DEVAUX Alain, Délégué suppléant		

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Délégués suppléants		EMARGEMENTS
Noms Prénoms		
DEZ Christophe , Délégué suppléant		
DUHAMEL Philippe , Délégué suppléant		
DUQUENOY Régis , Délégué suppléant		
DUREY Laurence , Déléguée suppléante		
FENET Stéphanie , Déléguée suppléante		
FIOEN Matthieu , Délégué suppléant		
FOLLET Thierry , Délégué suppléant		
GISQUIERE Michel , Délégué suppléant		
HEMELSDAEL Sylvie , Déléguée suppléante		
HEROQUET Quentin , Délégué suppléant		

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Noms Prénoms	Délégués suppléants	EMARGEMENTS
JOLY Dominique , Délégué suppléant		
KEIGNAERT Sandrine , Délégué suppléant		
LE LAY Lambert , Déléguée suppléante		
LESAP Nora , Déléguée suppléante		
LIEFOOGHE Antoine , Délégué suppléant		
LOOTEN Michel , Délégué suppléant		
MACREL Sylvie , Délégué suppléant		
MAZIERE Mark , Déléguée suppléante		
MEIRLAND Adrian , Délégué suppléant		
MEURILLON Franck , Délégué suppléant		

SMICTOM des Flandres**Comité Syndical
du 13 Mars 2023****Communauté de Communes de Flandre Intérieure**

Délégués suppléants	
Noms Prénoms	EMARGEMENTS
PELISSIER Didier, Délégué suppléant	
PETITPRETZ Sylvain, Délégué suppléant	
PIERREUSE Jean-Christophe, Déléguée suppléante	
POLLET Sylvie, Délégué suppléant	
QUENSON Séverine, Délégué suppléant	
SALOME Jean-Paul, Délégué suppléant	
SONLIACQUE Franck, Déléguée suppléante	
SOWA Benjamin, Délégué suppléant	
STOPIN Marie-Hélène, Déléguée suppléante	
VANDENABEELE Florent, Délégué suppléant	

SMICTOM des Flandres
Comité Syndical
du 13 Mars 2023

Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Délégués suppléants	
Noms Prénoms	EMARGEMENTS
VERRIER Jean-Michel, Délégué suppléant	
VERSTAEN Gontran, Délégué suppléant	
WALBROU Dominique, Délégué suppléant	
WINCKEL Sabrina, Déléguée suppléante	